



DEMANDE DE VÉRIFICATION DE L'ADMISSIBILITÉ AU STATUT D'INDIEN

ENTENTE DE RÈGLEMENT AYANT TRAIT À LA RAFLE DES ANNÉES 1960

Énoncé de la *Loi sur la Protection des renseignements personnels*

Le présent énoncé explique les raisons de la collecte et de l'utilisation de renseignements personnels. Seuls les renseignements nécessaires aux exigences du programme sont recueillis. Les renseignements personnels sont recueillis, utilisés et divulgués en conformité avec la *Loi sur la protection des renseignements personnels*. Aux termes du paragraphe 8(2) de cette loi, des renseignements pourraient, dans certains cas, être divulgués sans votre autorisation. La collecte et l'utilisation de vos renseignements personnels aux fins du programme d'inscription des Indiens et du programme de Certificat sécurisé de statut d'Indien sont autorisées par la *Loi sur les Indiens*. Nous utilisons les renseignements personnels recueillis pour établir le droit à être inscrit au registre des Indiens, pour déterminer l'appartenance à une Première Nation dont la liste de bande est tenue par le Ministère, pour délivrer un Certificat sécurisé de statut d'Indien aux personnes inscrites et pour la prestation d'avantages et de services réservés aux personnes inscrites. Nous pouvons partager les renseignements personnels que vous nous communiquez comme il est décrit dans le Fichier de renseignements personnels AADNC PPU 110 (Info Source www.aadnc-aandc.gc.ca/fra/1100100011039/1100100011040). L'information recueillie est conservée par le Ministère pour une période de 30 ans après la dernière mesure administrative et ensuite transférée à Bibliothèque et Archives Canada (ou tel que décrit dans le Fichier de renseignements personnels). Comme l'indique la *Loi sur la protection des renseignements personnels*, vous avez le droit d'accéder à vos renseignements personnels et de demander que des changements y soient apportés s'ils sont inexacts. Si vous avez des questions ou pour signaler toute erreur, veuillez nous appeler au 1-800-567-9604. Pour plus d'information sur les questions liées à la protection des renseignements personnels et sur la *Loi sur la protection des renseignements personnels* en général, consultez le Commissariat à la protection de la vie privée, au 1-800-282-1376.

AVIS AUX DEMANDEURS

Ce formulaire sert à demander une vérification de votre admissibilité au statut d'Indien pour appuyer votre demande de paiement individuel dans le cadre de l'entente de règlement ayant trait à la rafle des années 1960. La vérification ne concerne que votre admissibilité au statut d'Indien et sera divulguée à l'administrateur du recours collectif ayant trait à la rafle des années 1960, Collectiva Services en recours collectif. Collectiva a la responsabilité exclusive de déterminer l'admissibilité au paiement individuel. Des renseignements sur l'entente de règlement ayant trait à la rafle des années 1960 sont disponibles à l'adresse suivante : www.sixtiesscoopsettlement.info/Main.htm?lang=FR.

Si vous êtes admissible au statut d'Indien, vous pouvez aussi demander que votre nom soit ajouté au registre des Indiens (inscription) et qu'un Certificat sécurisé de statut d'Indien vous soit délivré. L'inscription est facultative; il n'est pas nécessaire que votre nom soit inscrit au registre des Indiens pour être admissible au paiement individuel.

Si vous croyez appartenir à un groupe autochtone qui n'est actuellement pas reconnu en vertu de la *Loi sur les Indiens* (non inscrit), il est recommandé de consulter ce groupe avant de demander que votre nom soit ajouté au registre des Indiens (inscription). Le fait d'être inscrit au sens de la *Loi sur les Indiens* au Canada peut avoir une incidence sur votre droit d'adhérer à certains groupes autochtones ou d'être reconnu par ceux-ci ainsi que votre admissibilité aux programmes et services offerts par ces groupes. En vertu de la loi, le Registraire des Indiens n'est pas habilité à radier du registre des Indiens le nom d'une personne dûment inscrite même lorsque la demande est faite par la personne concernée.

Le Certificat sécurisé de statut d'Indien (CSSI) demeure en tout temps la propriété du gouvernement du Canada et doit être utilisé uniquement par la personne au nom de laquelle il est délivré. Toute déclaration fautive ou trompeuse concernant le présent formulaire et tout document à l'appui de la demande, y compris la dissimulation de tout fait important, la vente du CSSI et l'autorisation de son utilisation par une autre personne ou une organisation, peut entraîner des poursuites criminelles et justifier la révocation et le refus de délivrer un CSSI à l'avenir. Toute déclaration fautive ou trompeuse, y compris la dissimulation de tout fait important, peut entraîner le réexamen de votre droit à l'inscription et la révocation de votre inscription au statut d'Indien.

► **Veillez consulter les instructions pour remplir le formulaire.**

SECTION 1 : Raison de la demande (ne sélectionnez qu'une option)

- Vérification de l'admissibilité au statut d'Indien **sans** inscription au registre des Indiens
- Vérification de l'admissibilité au statut d'Indien **et** inscription au registre des Indiens
- Vérification de l'admissibilité au statut d'Indien **avec** inscription **et** délivrance d'un Certificat sécurisé de statut d'Indien

SECTION 2 : Renseignements personnels

Nom de famille		Prénom(s)	
Nom de famille à la naissance (s'il est différent de celui indiqué ci-dessus)		Nom d'emprunt/Nom culturel (s'il y a lieu)	
Sexe (tel qu'indiqué sur le certificat de naissance) <input type="radio"/> Masculin <input type="radio"/> Féminin		Date de naissance (AAAAMMJJ)	
Numéro de téléphone (le jour)	Numéro de téléphone (autre)	Adresse courriel	

Adresse permanente

Numéro, Rue, Appartement, Boîte postale	Ville	Province/Territoire/État	Code postal/ZIP
---	-------	--------------------------	-----------------

Adresse postale (si elle est différente de l'adresse permanente)

Numéro, Rue, Appartement, Boîte postale	Ville	Province/Territoire/État	Code postal/ZIP
---	-------	--------------------------	-----------------

**SECTION 3 : Documents requis****A. Preuve de naissance**

Numéro d'enregistrement sur le document	Province/Territoire qui a délivré le document	État (É.-U.) qui a délivré le document
---	---	--

B. Document(s) établissant le lien entre les noms

(Fournir si vous faites une demande sous un nom différent de celui qui figure sur votre preuve de naissance)

Nom (exactement tel qu'il figure sur le document)	Type de document

C. Document d'identité

Type de document	Numéro du document	Date d'expiration (AAAAMMJJ) (s'il y a lieu)
Nom (exactement tel qu'il figure sur le document)		

SECTION 4 : Renseignements relatifs à une adoption

(Remplir cette section SEULEMENT si vous avez été adopté alors que vous étiez enfant)

► J'ai été adopté alors que j'étais enfant et je crois que j'ai droit au statut d'Indien par l'entremise de (sélectionnez les cases pertinentes)

 ma mère adoptive
 mon père adoptif
 ma mère biologique
 mon père biologique

	Nom de famille	Prénom(s)	Date de naissance (AAAAMMJJ)
Mère adoptive			
Père adoptif			
Mère biologique (si connue)			
Père biologique (si connu)			

► Si vous croyez avoir droit au statut d'Indien par l'entremise de l'un ou de vos **parents adoptifs**, fournir les renseignements de vos **parents adoptifs** à la section 5 - Renseignements familiaux.► Si vous croyez avoir droit au statut d'Indien par l'entremise de l'un ou de vos **parents biologiques**, fournir les renseignements de vos **parents biologiques** à la section 5 - Renseignements familiaux, s'ils sont disponibles.**SECTION 5 : Renseignements familiaux** (Remplir si vous avez l'information)**A. Père**

Nom de famille	Nom de famille à la naissance (s'il est différent)	Prénom(s)
Date de naissance (AAAAMMJJ)	Nom de la Première Nation/Bande	Numéro de la Première Nation/Bande (3 chiffres) ou Numéro de registre (10 chiffres)
Le père a-t-il été adopté ? <input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non <input type="radio"/> Inconnu		<input type="checkbox"/> Le nom du parent ne figure pas sur la preuve de naissance

B. Mère

Nom de famille	Nom de famille à la naissance (s'il est différent)	Prénom(s)
Date de naissance (AAAAMMJJ)	Nom de la Première Nation/Bande	Numéro de la Première Nation/Bande (3 chiffres) ou Numéro de registre (10 chiffres)
Le mère a-t-elle été adoptée ? <input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non <input type="radio"/> Inconnu		



C. Grands-parents maternels

(Fournir les renseignements jusqu'à la première personne inscrite. Exemple, si votre mère est inscrite, les renseignements sur vos grands-parents et arrière-grands-parents ne sont pas nécessaires)

Nom de famille	Nom de famille à la naissance (s'il est différent)	Prénom(s)	Date de naissance (AAAAMMJJ)	Nom de la Première Nation/Bande ou Numéro de registre	Adopté(e) (Oui/Non)
Grand-père					
Grand-mère					
Arrière-grand-père (1)					
Arrière-grand-mère (1)					
Arrière-grand-père (2)					
Arrière-grand-mère (2)					

D. Grands-parents paternels

(Fournir les renseignements jusqu'à la première personne inscrite. Exemple, si votre père est inscrit, les renseignements sur vos grands-parents et arrière-grands-parents ne sont pas nécessaires)

Nom de famille	Nom de famille à la naissance (s'il est différent)	Prénom(s)	Date de naissance (AAAAMMJJ)	Nom de la Première Nation/Bande ou Numéro de registre	Adopté(e) (Oui/Non)
Grand-père					
Grand-mère					
Arrière-grand-père (1)					
Arrière-grand-mère (1)					
Arrière-grand-père (2)					
Arrière-grand-mère (2)					

Renseignements supplémentaires (facultatif) : Veuillez indiquer tout autre renseignement qui pourrait être utile pour déterminer votre admissibilité au statut d'Indien (exemples : le nom d'autres membres de votre famille inscrits, le nom d'une Première Nation/Bande à laquelle vous croyez être affiliée). (Ajoutez des feuilles additionnelles si vous avez besoin de plus d'espace)



SECTION 6 : Renseignements pour l'inscription et le Certificat sécurisé de statut d'Indien

(Remplir cette section SEULEMENT si vous voulez que votre nom soit ajouté au registre des Indiens)

A. Choix de la Première Nation/Bande

(Si vous avez l'information et que vos parents sont affiliés à des Premières Nations/Bandes différentes, veuillez indiquer votre choix)

Nom de la Première Nation/Bande	Numéro de la Première Nation/Bande (3 chiffres) (s'il est connu)
---------------------------------	--

B. Signature pour le Certificat sécurisé de statut d'Indien (Si vous en faites la demande) (Voir les instructions concernant les photos)

► **Signez votre nom à l'intérieur du cadre sans toucher la bordure.** Votre signature peut être un « X », en écriture syllabique ou dans une autre langue, pourvu qu'il s'agisse de votre signature habituelle.



SECTION 7 : Déclaration et signature du demandeur

► **Si vous omettez de signer et dater la déclaration, le traitement de votre demande sera retardé.**

Déclaration : Je déclare solennellement que toutes les déclarations faites dans le cadre de cette demande sont exactes et que tous les documents fournis à l'appui de cette demande sont inchangés. J'ai lu et compris l'Avis aux demandeurs ainsi que l'Énoncé de la *Loi sur la protection des renseignements personnels*. Je consens à ce que la décision relative à mon admissibilité au statut d'Indien soit divulguée à l'administrateur du recours collectif ayant trait à la rafle des années 1960, Collectiva Services en recours collectifs Inc.

► **Sélectionnez l'énoncé qui correspond à ce que vous voulez** (ne sélectionnez qu'un énoncé).

- Si je suis admissible au statut d'Indien, **je ne veux pas que mon nom soit ajouté** au registre des Indiens.
- Si je suis admissible au statut d'Indien, **je demande que mon nom soit ajouté** au registre des Indiens et s'il y a lieu, sur la liste d'une Première Nation/Bande conformément à la *Loi sur les Indiens*.

Signature du demandeur X	Date (AAAAMJJ)
------------------------------------	----------------

SECTION 8 : Déclaration et signature du répondant (le répondant est une personne qui peut confirmer votre identité; voir instructions)

Nom de famille	Prénom(s)	Date de naissance (AAAAMJJ)	
Numéro de téléphone (le jour)	Numéro de téléphone (autre)	Adresse courriel	
Adresse			
Numéro, Rue, Appartement, Boîte postale	Ville	Province/Territoire/État	Code postal/ZIP
Profession	Numéro de série du Certificat sécurisé de statut d'Indien (s'il y a lieu)	Demandeur connu depuis ____ ans. (au moins 2 ans)	

Instructions : Le répondant doit signer et dater la photocopie du recto et du verso du document d'identité du demandeur. Le répondant doit également signer, dater et écrire « Cette photo est une représentation authentique de (nom du demandeur) » au verso d'une (1) photo (si un Certificat sécurisé de statut d'Indien est demandé).

Déclaration : Je déclare solennellement que j'ai au moins 18 ans et que je connais personnellement le demandeur depuis au moins deux (2) ans. J'ai signé et daté la photocopie du recto et du verso du document d'identité du demandeur pour confirmer que j'ai vu le document original. J'ai signé, daté et écrit « Cette photo est une représentation authentique de (nom du demandeur) » au verso d'une (1) photo pour certifier que l'image représente véritablement le demandeur (si un Certificat sécurisé de statut d'Indien est demandé). Je comprends que toute déclaration fautive ou trompeuse concernant cette demande et tout document à l'appui de la demande, y compris la dissimulation de tout fait important, peut entraîner des poursuites criminelles.

Signature du répondant X	Date (AAAAMJJ)
------------------------------------	----------------



INSTRUCTIONS

SECTION 1 : RAISON DE LA DEMANDE

- Ce formulaire sert à demander une vérification de votre admissibilité au statut d'Indien pour appuyer votre demande de paiement individuel dans le cadre de l'entente de règlement ayant trait à la rafle des années 1960. Si vous êtes admissible au statut d'Indien, vous pouvez aussi demander que votre nom soit ajouté au registre des Indiens (inscription) et qu'un Certificat sécurisé de statut d'Indien vous soit délivré.
- L'inscription signifie que le nom de la personne admissible au statut d'Indien en vertu de la *Loi sur les Indiens* est ajouté au registre des Indiens.
- Le registre des Indiens est le registre officiel qui identifie les personnes inscrites en tant qu'Indien en vertu de la *Loi sur les Indiens*.
- Les personnes inscrites en tant qu'Indien peuvent avoir droit à un ensemble d'avantages, de droits et de services offerts par le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux ou territoriaux.
- Le Certificat sécurisé de statut d'Indien est une carte d'identité fédérale qui confirme le statut d'Indien du titulaire.
- Des renseignements supplémentaires sur l'inscription des Indiens se trouvent à l'adresse suivante : www.canada.ca/statut-indien.

SECTION 3 : DOCUMENTS REQUIS

A. PREUVE DE NAISSANCE

Exigences :

- Une **preuve de naissance** sur laquelle figure le **nom de vos parents** est requise.
- Veuillez joindre une **photocopie** lisible du recto et du verso de votre preuve de naissance.
- Le **document doit être en français ou en anglais**. Si le document est dans une autre langue, vous devez soumettre une photocopie du document et une traduction faite par un traducteur professionnel.

Remarque : Si vous avez été adopté et que vous croyez avoir droit au statut d'Indien par l'entremise de l'un ou de vos parents adoptifs, vous devez joindre une preuve de naissance sur laquelle figure le nom de vos parents adoptifs. Si vous croyez avoir droit au statut d'Indien par l'entremise de l'un ou de vos parents biologiques, il n'est pas nécessaire que le nom de vos parents adoptifs figure sur votre preuve de naissance.

Preuves de naissance acceptables :

- Un certificat de naissance canadien délivré par l'état civil d'une province ou d'un territoire.
- Un certificat de naissance du Québec délivré par le Directeur de l'état civil après le 1^{er} janvier 1994. Si vous avez un certificat de naissance délivré avant le 1^{er} janvier 1994, vous devez obtenir un nouveau certificat.
- Un certificat de baptême est accepté seulement pour les demandeurs nés avant 1952. Il doit être délivré par une église et doit contenir votre nom, votre date de naissance, votre sexe, le nom complet de vos parents et la date de délivrance du certificat.
- Un extrait de naissance délivré par un bureau de l'état civil au Canada conforme aux protocoles d'entente ou aux ententes sur l'échange de renseignements en vigueur avec les bureaux de l'état civil.
- Un certificat de naissance américain délivré par une personne autorisée par un État américain.
- Un certificat de naissance et un enregistrement de naissance délivrés ailleurs qu'au Canada et aux États-Unis.

B. DOCUMENTS ÉTABLISSANT UN LIEN ENTRE LES NOMS (s'il y a lieu)

- Si votre nom actuel (celui que vous utilisez sur le formulaire de demande) n'est pas le même que le nom qui figure sur votre preuve de naissance, vous devez fournir un document juridique qui permet de faire le lien entre votre nom actuel et le nom qui figure sur votre preuve de naissance.
- Veuillez joindre une **photocopie** lisible du recto et du verso du ou des documents établissant un lien entre les noms.
- **Les documents acceptables pour établir un lien entre les noms comprennent :** un certificat de changement de nom, un certificat de mariage, un certificat d'union de fait (Manitoba), un certificat attestant la dissolution d'une union de fait enregistrée, un certificat attestant la reprise d'un nom de famille ou une ordonnance du tribunal (par exemple, une entente de séparation ou une ordonnance/jugement de divorce).

Remarque aux demandeurs qui résident au Québec : Le changement de nom n'est pas permis par suite d'un mariage si les deux époux résident au Québec, même si le mariage a eu lieu à l'extérieur du Québec. Cependant, les femmes mariées avant le 2 avril 1981 qui utilisaient déjà le nom de leur époux avant cette date peuvent continuer à l'utiliser.

C. DOCUMENT D'IDENTITÉ

Exigences :

- Un **document d'identité** valide (il ne doit pas être expiré) est requis.
- Veuillez joindre une **photocopie** lisible du recto et du verso de votre document d'identité, **datée et signée par votre répondant**.
- **Le document doit être en français ou en anglais**. Si le document est dans une autre langue, vous devez soumettre une photocopie du document et une traduction faite par un traducteur professionnel.

Documents d'identité acceptables :

Option 1 - Vous pouvez fournir **un (1) document** sur lequel figurent **votre nom complet, votre date de naissance, votre photo et votre signature**, parmi ceux-ci :

- Un passeport;
- Une carte de citoyenneté canadienne émise avant le 1^{er} février 2012;
- Un permis de conduire;
- Un document d'identité militaire canadien;
- Une carte d'identité provinciale ou territoriale;
- Une carte de résident permanent des États-Unis.

Option 2 - Si vous n'avez pas un document énuméré sous l'option 1, vous devez fournir **un document parmi ceux-ci** :

- Une carte d'assurance-maladie provinciale ou territoriale;
- Une carte-passeport des États-Unis;
- Une carte NEXUS ou FAST;
- Une carte d'identité d'employé du gouvernement;
- Un document d'identité des services correctionnels fédéraux, provinciaux ou territoriaux;
- Une carte de résident permanent canadien;
- Un permis d'armes à feu;
- Une carte d'identité de la Sécurité de la vieillesse des États-Unis.

Les documents ci-dessous ne sont pas acceptés :

- Carte d'assurance sociale / Carte d'identité de la Sécurité de la vieillesse;
- Carte de bibliothèque;
- Certificat d'exemption (carte d'essence);
- Carte d'autobus;
- Certificat commémoratif de citoyenneté;
- Carte de donneur de sang;
- Certificat de citoyenneté canadienne (émis le ou après le 1^{er} février 2012);
- Carte d'assurance-santé privée;
- Carte d'identité d'étudiant;
- Cartes de crédit et autres cartes bancaires;
- Carte de tribu ou de bande;
- Carte d'identité temporaire;
- Permis de bateau de plaisance;
- Carte d'identité municipale;
- Carte plein air.

SECTION 4 : RENSEIGNEMENTS RELATIFS À UNE ADOPTION

- ▶ Veuillez remplir cette section **SEULEMENT** si vous avez été adopté alors que vous étiez enfant.
- ▶ Joindre les documents suivants, s'ils sont disponibles : une photocopie de **l'ordonnance d'adoption** ou une photocopie de la **lettre des Services sociaux responsables du placement en adoption** confirmant les détails de l'adoption : le nom et la date de naissance du ou des parents adoptifs, votre nom complet tel qu'il figure sur l'ordonnance d'adoption, ainsi que la date et le lieu de l'adoption; une photocopie du **certificat de naissance délivré avant l'adoption**.

Remarque : Des documents supplémentaires pourraient être demandés si les documents que vous joignez à votre demande ne permettent pas de faire le lien entre votre nom actuel et votre nom avant l'adoption.

SECTION 6 : RENSEIGNEMENTS POUR L'INSCRIPTION ET LE CERTIFICAT SÉCURISÉ DE STATUT D'INDIEN

► Veuillez remplir cette section **SEULEMENT** si vous voulez que votre nom soit ajouté au registre des Indiens.

A. CHOIX DE LA PREMIÈRE NATION / BANDE

► Si vous avez l'information et que vos parents sont affiliés à des Premières Nations/Bandes différentes, vous pouvez choisir d'être affilié à la dernière Première Nation/Bande d'appartenance de votre mère ou à celle de votre père. Avant de faire un choix, il est recommandé de communiquer avec ces Premières Nations/Bandes pour en savoir davantage sur leurs processus d'appartenance et les avantages accordés aux membres.

B. CERTIFICAT SÉCURISÉ DE STATUT D'INDIEN (remplir **SEULEMENT** si vous voulez le Certificat)**Signature**

► **Veillez signer à l'intérieur du cadre sans toucher la bordure.** La signature figurera sur le Certificat qui vous sera délivré. Si vous êtes incapable d'écrire, la mention « SIGNATURE NON REQUISE » figurera sur le Certificat.

Photos

► **Veillez joindre deux (2) photos non modifiées et identiques, de style passeport canadien,** prises au cours des douze (12) mois précédant la date à laquelle vous présentez la demande. **Remarque :** Les spécifications pour les photos de passeport américain ne satisfont pas aux exigences applicables aux photos pour le Certificat.

Les photos doivent :

- être des originaux et non des copies tirées d'une photo existante;
- être imprimées sur du papier photographique ordinaire de haute qualité. Le papier lourd n'est pas accepté;
- être claires, bien définies et nettes. Les photos peuvent être en couleur ou en noir et blanc;
- être prises avec une expression faciale neutre (bouche fermée et sans sourire). Les yeux doivent être ouverts et clairement visibles;
- montrer clairement les traits du visage contre un fond blanc ou de couleur pâle;
- être prises avec un éclairage uniforme (sans ombre, éblouissement ou reflet de flash);
- montrer le visage complet de face et le haut des épaules, perpendiculaires à l'appareil photo et centrés sur la photo;
- Un chapeau ou autre couvre-chef ne doit pas être porté, sauf si celui-ci est porté pour des raisons religieuses ou médicales. Le chapeau ou le couvre-chef ne doit pas créer d'ombre sur le visage et le contour du visage doit paraître clairement;
- Les lunettes, y compris les lunettes teintées sur ordonnance, peuvent être portées à condition que l'on voie clairement les yeux et qu'il n'y ait aucun reflet sur le visage et les verres. Les lunettes de soleil ne sont pas acceptées.

Les renseignements suivants doivent être indiqués au verso de l'une (1) des photos :

- Le nom et l'adresse du studio ou de la personne qui a pris la photo, et la date à laquelle la photo a été prise (et non la date d'impression).
- Votre répondant doit inscrire la date, apposer sa signature et écrire « Cette photo est une représentation authentique de (votre nom) ».

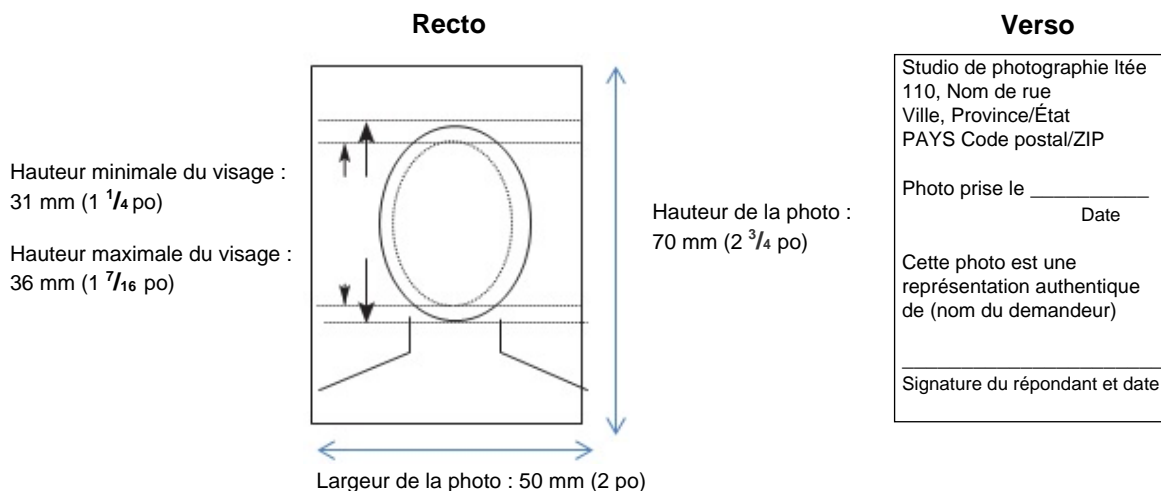


Image ne correspond pas aux dimensions réelles (référez-vous aux mesures indiquées)



SECTION 7 : DÉCLARATION ET SIGNATURE DU DEMANDEUR

► N'oubliez pas d'indiquer si vous voulez ou ne voulez pas que votre nom soit inscrit au registre des Indiens.

SECTION 8 : DÉCLARATION ET SIGNATURE DU RÉPONDANT

Le répondant est une personne qui peut confirmer votre identité. Un membre de la famille peut être votre répondant s'il rencontre tous les critères indiqués ci-dessous.

Le répondant doit :

- 1) être âgé de 18 ans ou plus;
- 2) résider au Canada ou aux États-Unis;
- 3) être joignable pour la vérification de renseignements;
- 4) vous connaître personnellement depuis au moins deux (2) ans;
- 5) être une personne qui possède un Certificat sécurisé de statut d'Indien valide et qui était âgé de 16 ans ou plus au moment d'en faire la demande OU être une personne qui occupe un emploi inscrit sur la liste suivante :
 - Registraire des Indiens ou Registraire adjoint.
 - Représentant élu ou nommé (Chef ou conseiller de bande, administrateur du registre des Indiens, maire, membre du Parlement ou d'une Assemblée législative).
 - Professionnel de la santé (dentiste, médecin, optométriste, pharmacien, chiropraticien ou infirmier autorisé).
 - Juge, magistrat, avocat, notaire ou agent de police.
 - Ministre du culte.
 - Maître de poste.
 - Professeur, enseignant, haut responsable de l'administration d'une école, d'un collège ou d'une université.
 - Comptable professionnel.
 - Ingénieur professionnel.
 - Travailleur social autorisé, technicien en service social autorisé.
 - Personnel militaire (uniquement pour un demandeur qui est un membre de la Force régulière).
 - Autres professions : visitez www.canada.ca/statut-indien pour la liste complète.

Si vous n'avez pas un répondant, vous devez remplir une Déclaration solennelle faute de répondant (formulaire 83-170F, disponible à l'adresse suivante : www.canada.ca/statut-indien) et fournir la référence de deux personnes qui n'ont pas de lien de parenté avec vous. La déclaration solennelle faute de répondant doit être remplie et signée en présence d'un commissaire aux serments, d'un notaire public ou d'un avocat.

COMMENT SOUMETTRE VOTRE DEMANDE

► Envoyez la demande à l'adresse suivante :

Administrateur du recours collectif ayant trait à la rafle des années 1960
a/s de Collectiva Services en recours collectifs Inc.
200-2170 Boulevard René-Lévesque Ouest
Montréal (Québec) H3H 2T8

► **N'oubliez pas** de signer et dater la section 7 du formulaire de demande et de faire signer et dater la section 8 par votre répondant.

► **N'oubliez pas d'inclure les documents requis :**

- Photocopie du recto et du verso de votre preuve de naissance.
- Photocopie du recto et du verso de votre document d'identité, datée et signée par votre répondant.
- Si vous avez changé de nom : photocopie du recto et du verso d'un document établissant un lien entre les noms.
- Si vous voulez obtenir le Certificat sécurisé de statut d'Indien : deux (2) photos de style passeport canadien; les renseignements requis doivent être inscrits au verso d'une des deux photos.
- Si vous avez été adopté et que les documents sont disponibles : photocopie de l'ordonnance d'adoption ou de la lettre des Services sociaux responsables du placement en adoption; photocopie du certificat de naissance délivré avant l'adoption.